

MARTINES DE PASQUALLY

LETTRES À JEAN-BAPTISTE WILLERMOZ

1767-1774

**avec une réponse de J.-B. Willermoz
et deux lettres de M^{me} de Pasqually au même**

VERSION MODERNE^a

ÉTABLIE PAR

ROBERT AMADOU

D'après le manuscrit de la Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 5471.

© Robert Amadou pour la transcription.

^a Voir le début in *EdC*, n° 31/32.

IV 13 août 1768

*
Au Nom du Grand Architecte de l'Univers. * Amen *

*
Joie, paix^a, salut et bénédiction soient donnés à lui qui m'entend !

Du grand orient des orients universels Bordeaux
au grand orient des orients de Lyon.

L'an maçonnique 333 357 579 601 - 2448 5728 45 ; de l'ère chrétienne 1768 ; du dernier et premier quartier de la 7^e et 8^e lune de la susdite année ; ce 13 août 1768^b.

Très Haut, Très Respectable et Très Puissant Maître,

¹ Je vous fais part que le T.P.M. Du Guers est arrivé chez moi. Il est même fort inquiet sur l'arrivée de sa malle depuis 28 jours qu'elle est en route ; il a même écrit à M. le lieutenant général de police à Paris, pour que l'on envoyât chercher le commissionnaire de Paris à qui il a remis sa malle, pour la faire passer à la douane de Bordeaux et lui faire rendre compte d'une démarche aussi inconséquente que celle que cet homme use envers notre frère, après lui avoir assuré que la malle était en route pour Bordeaux, huit jours avant le départ du R.M. Du Guers. Cependant, le T.R.M. est ici chez moi depuis 12 jours sans en avoir aucune nouvelle.

² Si je ne vous envoie point rien de tout ce que vous me demandez, c'est que le T.P.M. Du Guers me demande de suspendre en grâce jusque qu'il ait reçu sa malle, se flattant de la recevoir de jour entre autres, et dont il m'assure avoir de quoi me satisfaire, ainsi que tous nos émules conformément les principes que je lui ai donnés, soit par écrit ou verbalement, sans que je me donne la peine d'en faire d'autre. Ainsi, patientez un peu pour avoir les choses en bon ordre.

³ Quant à l'égard de ce que vous devez faire et la vie que vous devez tenir, soit pour vos fonctions spirituelles et temporelles :

⁴ pour la temporelle, je ne vous dirai rien autre que la défense que je vous fais dans^a les aliments temporels, qui est que vous ne mangerez plus, de votre

^a Ici cachet de Martines, publié dans *Angéliques*, 2001, *op. cit.*, n° 26.

^b Cette mention de l'année paraît avoir été ajoutée d'une autre main.

vie durant, du sang de pas une espèce d'animaux. Vous ne mangerez non plus du pigeon domestique ; vous ne mangerez non plus de pas une espèce de rognons ni de la graisse de pas une sorte d'animaux.

⁵ Vous jeûnerez soigneusement les temps qui vous seront ordonnés. Dans chaque équinoxe vous commencerez votre jeûne la veille que vous voudrez travailler votre quart de cercle.

⁶ Vous ne pouvez ni ne devez travailler en votre qualité d'apprenti R ✡ que trois jours de suite au commencement des équinoxes. Vous suivrez la lune de mars et celle de septembre et non les jours que l'on a fixés pour être équinoxes. Ce n'est point les jours ordinaires ni le mois qui les fixent, mais bien l'astre lunaire. Pour cela vous observerez la lune de mars et celle de septembre.

⁷ Vous n'oublierez jamais de vos jours l'office du Saint-Esprit. Si vous voulez suivre par la suite l'opération des Apôtres, vous n'oublierez non plus de dire le *Miserere mei*^b au centre de votre chambre, le soir avant vous coucher, ayant la face tournée vers l'angle qui regardera vers soleil levant. Ensuite vous direz le *De profundis*^c, les deux genoux en terre et la face prosternée par terre. Le *Miserere mei* se dit debout sur ses pieds.

⁸ Si vous avez d'autres prières journalières à faire selon votre usage, vous pouvez les faire, mais celles que je vous ordonne sont de l'ordre indispensable, de même que le régime de vivre.

⁹ Je ne vous conseille point de travailler tous les jours, toutes les semaines et tous les mois, ainsi que vous me le marquez. Vous n'êtes point encore assez fort, vous risqueriez de perdre entièrement le peu que l'Ordre vous a donné.

¹⁰ Vous êtes réaux ✡, mais sous ordination ; il faut que je vous ordonne d'ici avant par correspondance sympathique.

¹¹ Vous pouvez encore garder votre chambre en question pour y travailler les équinoxes, de concert avec tous vos frères, chacun en leur particulier, qui seront au mois de septembre prochain.

¹² Ne soyez point impatient, attendez votre temps : ces sortes de choses ne sont point à la disposition seule de l'homme, mais bien à celle du T. H. et T.P. Éternel.

^a Restitution très probable : l'autographe porte *da*.

^b Psaume LI / L.

^c Psaume CXXX / CXXIX.

¹³ Ce serait vous parler témérairement et impertinemment si je vous disais que ces choses sont en mon seul pouvoir.

¹⁴ Je ne suis qu'un faible instrument dont Dieu veut bien, indigne que je suis, se servir de moi pour rappeler les hommes mes semblables à leur premier état de maçon - qui veut dire spirituellement hommes ou âmes -, afin de leur faire voir véritablement qu'ils sont réellement hommes-Dieu, étant créés à l'image et à la ressemblance de cet Être tout-puissant.

¹⁵ Après ce que je vous dis ici, P.M., vous devez vous en rapporter à moi et vous laisser conduire par celui qui est chargé de vous diriger.

¹⁶ Vous aurez aussi des instructions suffisantes pour satisfaire les émules de votre Grande Mère Loge de France élevée sur votre grand orient de Lyon. Soyez bien persuadé que, lorsque nous aurons tout mis en règle ici avec le P.M. Du Guers, je vous ferai passer le tout par la voie du Tribunal souverain de Paris, et s'il vous n'était point expédié promptement, vous n'avez que me le faire savoir. Je vous ferai passer le tout d'ici par quelque main sûre, provenant de moi ou de vous.

¹⁷ J'ai eu l'honneur de voir monsieur votre frère^a chez moi un moment. Je le crois, après lui avoir dit deux ou trois mots à bâtons rompus, assez disposé à vous suivre. Il avoue que la maçonnerie apocryphe n'est qu'un jeu de mots où il n'y a rien à apprendre et, en outre, que cette société était entièrement confondue, ce qui l'avait entièrement avilie. Il était bien aise que cette réforme fût faite. Je ne lui ai pas dit grand chose mais il m'a paru assez content et satisfait de ce que je lui ai pu dire.

¹⁸ Je vous fais part que M. de Saint-Martin m'écrivit qu'il doit venir passer son quartier d'hiver ici, peut-être avec le R.P.M. de Grainville.

¹⁹ J'attends pareillement le T.P.M. de Balzac qui doit descendre de La Rochelle pour venir ici passer quelques jours avec moi pour leur instruction et pour recevoir leurs patentes constitutives pour éléver des temples dans le pays où ils vont passer à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

²⁰ Adieu, P.M., je vous écrirai plus amplement à la suite. Je suis pressé par le courrier. Je n'ai rien remis de ce que vous me demandez à M. votre frère. Adieu encore une fois. L'Éternel vous tienne pour un temps immémorial à sa sainte garde.

^a Pierre-Jacques Willermoz, 1735-1799.

*Don Martines De Pasqually
G. Guers*

[Signé^a :]

Don Martines De Pasqually
grand souverain

¹⁹ Assurez de mon tendre attachement à tous nos fidèles émules.

²⁰ Le P.M. Du Guers vous embrasse mille fois.

L.a.s.

JBW : J D. M. de Bordeaux, du 13 août 1768. Reçu le 23 août mardi. Répondu le 24 août

mercredi.

Reçu le mardi 23 août. Répondu mercredi 24 d°. Donné l'adresse de M. de^b.

V

2 septembre 1768

Au Nom du^c Grand Architecte de l'Univers. ✧ Amen ✧

Joie, paix, salut et bénédiction soient données à celui qui m'entend !

Du grand orient des orients universels Bordeaux.

Salut

au grand orient des orients de Lyon.

333 357 579 601 2448 5728 45 ; du Christ 1768 ; ce 2 septembre 1768^d.

Très Haut, Très Respectable et Très Puissant Maître,

¹ Je réponds seulement deux mots pour vous accuser votre dernière lettre et vous dire en même temps deux mots à la hâte, touchant les demandes que

^a Dans le fac-similé suivant, l'hiéroglyphe de la signature = n° 27 c) des *Angéliques*, 2001, *op. cit.*

^b Ici un nom propre de lecture incertaine.

^c Ici cachet de Martines, publié dans *Angéliques*, 2001, *op. cit.*, n° 26.

^d Cette mention de l'année paraît avoir été ajoutée d'une autre main.

vous me faites concernant votre préparation pour l'opération générale de nos équinoxes de septembre.

² Je suis si pressé, de même que le P.M. Du Guers, à finir tous nos grades, de même que toutes les cérémonies et catéchismes, pour faire partir pour Paris, afin que le Tribunal souverain soit rempli de tous les objets qui le complètent pour satisfaire ses Grands Temples, ses loges, de même que tous ses membres, que je ne vous dirai pas grand'chose quant à l'égard du commencement de nos équinoxes.

³ Ce n'est point le jour fixe du mois de septembre qui nous guide. C'est la lune de septembre qui nous guide. Nous avons depuis son premier quartier jusqu'au plein pour travailler ; c'est-à-dire en commençant quatre ou cinq jours avant son plein.

⁴ Quant à l'égard de vos obligations spirituelles, vous direz journellement l'office du Saint-Esprit, ou petit office du Saint-Esprit, qui contient dix-sept petits versets. Vous trouverez ce petit office dans de petites heures intitulées *le Petit Livre du chrétien dans la pratique du service de Dieu et de l'Église*^a. Vous pouvez également le trouver dans d'autres heures.

⁵ Vous direz le *Miserere mei* et le *De profundis* une fois par semaine, qui est le jeudi, aux signe et jour de Jupiter, ainsi que David usa pour sa réconciliation que je vous instruirai par la suite. Alors, vous connaîtrez la valeur et la force de cette prière.

⁶ Vous direz l'office du Saint-Esprit dans une heure de la journée ; je ne vous borne point.

⁷ Mais pour le *Miserere mei* et le *De profundis*, vous les direz le soir avant vous coucher ; le *De profundis*, la face en terre, le *Miserere* debout, la face vers orient.

⁸ Vous serez entièrement prévenu sur tous les points que vous me demandez, touchant notre travail et le vôtre, 8 jours ou 5 jours à l'avance, pour que vous vous mettiez en règle.

^a *Le Petit Livre du chrétien dans la pratique du service de Dieu & de l'Église. Contenant les Prières du matin et du soir, l'exercice durant la sainte Messe, les Oraisons pour la Confession & sainte Communion. La Passion de notre Seigneur. Les Oraisons de sainte Brigitte & autres prières en français. L'Office de la Vierge. Les Offices, Litanies & Oraisons pour tous les jours de la semaine. Les Messes, Proses, Vêpres & Hymnes des Fêtes de l'année. Avec un Exercice pour les Âmes du Purgatoire*, Lyon, s. d. [1697 ? 1698 ?].

⁹ La façon de placer les bougies vous seront également envoyée.

¹⁰ Vous achèterez un petit rituel pour avoir les prières des bénédictions et exorcismes que je vous indiquerai, lorsque je vous écrirai à ces fins.

¹¹ Quant à l'égard de M^{lle} votre sœur^a, veillez sur les laits que vous lui donnez pour son remède intérieur, je ne les crois point fidèles. Vous joindrez dans votre lait composé des 4 une cuillerée à café d'eau de safran pour affaiblir les ardeurs du signe de Jupiter qui causèrent^b les parties les plus nobles du corps et les plus cachées. Vous donnerez de cette décoction de safran une fois, de deux en deux jours, et, le jour que vous donnerez cette décoction, vous sortirez le lait d'ânesse. Écrivez-moi sur l'effet que ce remède lui fera, deux jours après qu'elle l'aura pris.

¹² Je ne l'oublierai point à mon premier travail ; elle a bien besoin de soulagement. Dieu daigne m'être favorable, elle n'aura rien plus à désirer quant à sa santé.

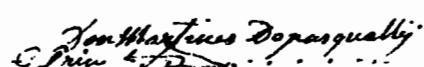
¹³ Touchant les instructions que vous me demandez pour l'établissement de votre Grand Temple de France à Lyon, vous pouvez écrire au T.P.M. substitut, à qui je fais tout partir pour transmettre à tous les chefs des temples de notre affiliation.

¹⁴ Je vous fais part aussi que les TT. HH. MM. d'Aubenton, commissaire ordonnateur, et son frère, capitaine de haut-bord, chevalier de Saint-Louis, se préparent pour être admis à leur grade de R *, cet équinoxe présent. Ils sont mes disciples depuis 10 ans, ils méritent la récompense de leurs travaux.

¹⁵ J'ai eu ici M. Rogé^c et deux autres de nos frères de Versailles. Ils ont resté trois jours chez moi et sont partis le quatrième.

¹⁶ Adieu, T.P.M., l'Éternel vous tienne à sa sainte garde pour un temps immémorial, amen.

[Signé :]



Don Martines Depasqually
grand souverain

^a Claudine-Thérèse Willermoz, épouse puis veuve Jean Provensal, 1729-1810.

^b Lecture hypothétique.

^c Ailleurs aussi écrit Roger.

¹⁷ Embrassez pour moi tous vos chers frères.

¹⁸ Le P.M. Du Guers, que j'ai d'abord, à son arrivée chez moi, très fort grondé et blâmé de sa conduite passée, vous fait toutes ses amitiés de cœur. Il vous écrira sous peu.

[Adresse]

À Monsieur / Monsieur J. Baptiste de / Willermoz négociant / rue du Bât-d'Argent / À Lyon

L.a.s.

[JBW :] D. M. de Bordeaux, du 2 septembre 1768. Reçu le 10 septembre, samedi.

2 septembre 1768

VI 11 septembre 1768

Au Nom du^a Grand Architecte de l'Univers.

Amen ♫ Amen ♫ Amen ♫ Amen ♫.

Joie, paix, salut et bénédiction soient donnés à celui qui m'entend.

Du grand orient des orients universels Bordeaux.

L'an maçonnique 333 357 579 601 ; de la renaissance 2448 ; de l'ère hébraïque 5728 ; du monde 45 ; du Christ 1768 ; du dernier et premier quartier de la septième et huitième lune de la susdite année ; ce 11 septembre 1768.

Salut au grand orient de France Lyon.

Salut à notre T.H., T.R. et T.P.M. de Willermoz

Très Haut, Très Respectable et Puissant Maître,

¹ Je vous écris pour la première et dernière fois de notre année mystérieuse équinoxiale, qui est composée d'un équinoxe à l'autre, pour vous

^a Ici cachet de Martines, publié dans *Angéliques*, 2001, op. cit., n° 26.

prévenir d'être à votre angle est d'observation, le 27, le 28 et le 29 du présent mois de septembre, pour y recevoir votre ordination sympathique de vertu et puissance, relativement à votre dignité et qualité de R ✕.

² Vous vous conduirez à cet égard conformément [à ce] que vous trouverez ici-joint. N'attendez plus de moi aucun autre avis de ma part à ce sujet. Au contraire, j'attendrai votre journal ternaire.

³ Ne soyez point surpris si je prolonge le jour de nos opérations pour être notre équinoxe général et de correspondance. Je l'ai prolongé pour faciliter le temps convenable de quelqu'un de vos frères réaux qui n'est point trop à son aise pour cet ouvrage.

⁴ Je commencerai demain sans faute à ouvrir les circonférences d'opération des réaux et les tiendrai ouvertes, en les poursuivant jusqu'au solstice d'hiver, en cas d'événement temporel contre quelqu'un de nos principaux chefs et de l'Ordre en général.

AVERTISSEMENT

⁵ Vous êtes averti, au nom de l'Éternel, de vous trouver prosterné dans le cercle qui est vers ouest, où le mot de I.A.B. est écrit, à minuit précis, du 27 au 28.

⁶ Bien entendu que vous ne ferez cette prosternation qu'après avoir tracé entièrement tous les attributs qui sont dans votre quart de cercle, en commençant par sa figure et finissant par tout ce qui lui est généralement dépendant, tel que l'on vous l'a donné à Paris.

⁷ Vous placerez trois bougies à l'angle de votre quart de cercle : une au cercle intérieur du cercle qui est dans votre quart de cercle, sur la barre ouest, écrit RAP ; vous mettrez également deux bougies à chaque extrémité de votre quart de cercle, et une seule au centre des quatre, sur [le] milieu de la seconde ligne qui partage les noms et les hiéroglyphes qui y sont écrits dedans. Cette seule lumière est le symbole de ma présence sympathique à vos opérations.

⁸ Le cercle où vous devez faire votre prosternation sera à deux pieds de distance de l'angle d'est^a qui est en face de l'angle ouest où votre quart de cercle sera tracé. Après cette préparation faite, vous ferez votre prosternation.

^a MP a écrit *ouest*, que je tiens pour un lapsus.

PROSTERNATION ET HABILLEMENT

⁹ Vous serez habillé de sur vous veste, culotte et bas noirs, dénué de tout métal, pas même une épingle sur vous. Vous n'aurez pas même vos souliers aux pieds lors de votre prosternation, mais vous les aurez au pied, en pantoufle, lors de vos invocations, attendu qu'il faut que vous soyez fixe. S'il était possible, pour être plus parfaitement en règle, vous vous feriez faire des souliers de chapeau, avec une semelle de liège afin de n'avoir rien dans le lieu et sur vous d'immonde et d'impur. Voilà pourquoi on appelle mule du pape, vous devez m'entendre.

¹⁰ Ensuite, vous aurez sur votre premier habillement une longue robe blanche autour de laquelle il y aura une grande bordure couleur de feu d'environ un pied de large, et, autour des manches qui seront faites à façon d'aube, il y aura pareillement une bordure couleur de feu d'environ un demi-pied. Il y aura pareillement, autour du collet de ladite robe, une doublure de la même couleur, en dehors dudit collet, d'environ cinq travers de doigt.

¹¹ Vous aurez de plus sur vous toutes les couleurs de l'Ordre, savoir le cordon bleu céleste en sautoir au col, sans aucun attribut ; ensuite le cordon noir passé de droite à gauche ; après, le grand cordon rouge passé de gauche à droite ; ensuite l'écharpe rouge, de droite à gauche, autour de la ceinture en bas, au-dessous du ventre. Ensuite vous passerez l'écharpe vert d'eau de gauche à droite, ceinte sur la poitrine. L'emplacement de ces deux écharpes sur votre corps font (*sic*) allusion aux séparations matérielles, animales et spirituelles.

¹² Étant ainsi habillé, vous sortirez la lumière qui est allumée dans votre cercle de prosternation ; vous la placerez sur votre droite, hors dudit cercle. Ensuite, vous vous prosternerez dedans, tout allongé de ventre sur terre, et vous appuierez votre front sur vos deux poings fermés. Cette prosternation durera, sans mot dire, six minutes, qui sera le temps de votre ordination de vertu.

¹³ Ensuite vous vous lèverez debout et vous irez allumer toutes les bougies qui sont dans le quart de cercle avec la bougie qui était dans votre cercle de prosternation, sans doute qu'elle sera allumée du feu nouveau ;

¹⁴ et lorsque tout est allumé, vous allez faire votre prosternation dans votre quart de cercle, en rangeant les deux bougies qui y sont dedans aux extrémités du quart de cercle ; et lorsque vous prononcerez quelqu'un des noms qui sont tracés, vous demanderez à Dieu, en vertu de la puissance qu'il avait donnée à ses serviteurs *tel* et *tel* (en nommant tous les noms écrits dans l'angle), de vous

accorder la grâce que vous lui demandez d'un cœur sincère et véritablement contrit et soumis, et que, pour vous assurer de sa miséricorde, il vous fasse répéter l'hiéroglyphe ou quelqu'un des hiéroglyphes que vous aurez tracés devant vous avec de la craie blanche au milieu de la chambre, entre votre quart de cercle et votre cercle de retraite qui est vers ouest, où vous serez toujours placé lorsque vous voudrez travailler à l'avenir, en attendant votre temps que je vous changerai d'ouvrage, qui vous sera plus avantageux et plus lucratif peut-être que celui d'un apprenti.

¹⁵ Après vos deux prosternations, vous relèverez les mots des deux cercles, de même que ceux qui sont autour du quart de cercle, le genou droit et les deux mains en équerre de plat sur la terre. Vous direz en relevant trois mots : *In quacumque die, tel, tel, tel, invocavero te velociter exaudi me^a.*

¹⁶ Après que vous aurez fait toutes ces choses, vous prendrez vos parfums que vous mettrez dans un petit plat de terre neuf, dans lequel il y aura du charbon allumé avec du feu nouveau, et vous irez parfumer votre quart de cercle d'est et votre cercle de retraite qui est vers ouest.

¹⁷ PARFUM

Pour 4 sols du safran ;

- 4 sols d'encens mâle ;
- 4 sols de fleur de soufre ;
- 4 sols de graine de pavot blanc et noir ;
- 4 sols de clous de girofle ;
- 4 sols de cannelle blanche en bâton ou autre ;
- 4 sols de mastic en larmes, gomme en bâton ou autre ;
- 4 sols sandara[que] gomme ;
- 4 sols noix [de] muscade ;
- 4 sols graine de parasol.

¹⁸ Mêler le tout ensemble et ensuite en jeter une bonne pincée dans ledit plat à poignée.

¹⁹ Ensuite le passer en forme de cercle autour du quart de cercle ; ensuite remettre trois bonnes pincées dudit parfum dans ledit plat où est le feu nouveau, et encenser pendant quatre fois l'angle d'ouest.

^a « À quelque jour que je t'invoquerai, hâte-toi de m'exaucer. » (Psaume CXXXVIII / CXXXVII, 3).

²⁰ Après cette cérémonie faite, vous ferez les invocations que je vous enverrai par le premier courrier, n'ayant point absolument le temps de vous les transcrire,

²¹ étant pressé pour faire faire des réparations que le dernier ouragan a occasionnées à mon beau-père^a; de quoi je ne suis point absolument fâché, d'autant plus que cet événement le fera rentrer en lui-même et aura plus de religion à l'avenir qu'il en a eue par le passé. Il est vrai que je serai un peu gêné pour nos pensions : n'importe, pourvu que cet événement le convertisse.

²² Nous avons eu ici un ouragan si fort qu'il a mis le clocher de Saint-Michel à bas ; tous les arbres des allées de Tourny sont en partie tous coupés par le milieu et les autres tous ébranchés.

²³ Plusieurs maisons, vignes et arbres de la campagne ont été mis à bas, et surtout chez mon beau-père que non seulement la grêle lui a emporté quinze tonneaux de vin, l'ouragan lui a enlevé tout le reste et a mis à bas sa maison ; il faut le mettre cependant à l'abri des insultes du temps. Voilà ce qui m'empêche à ne pas vous envoyer le tout à la fois.

²⁴ Vous observerez, pendant les trois jours d'opération, de dire le matin votre office du Saint-Esprit ;

²⁵ le soir, dans la chambre où vous travaillerez, les sept psaumes^b et la litanie des saints.

²⁶ Vous entrerez dans votre laboratoire deux heures avant l'heure de minuit, afin de pouvoir tout retracer de nouveau. Je vous enverrai les bénédictrices, les exorcismes avec les invocations.

²⁷ Vous avez assez du temps devant vous pour être au travail les jours indiqués. Le premier jour de votre opération, vous ne sortirez de votre cercle de retraite qu'à une heure et demie, près de deux heures après minuit.

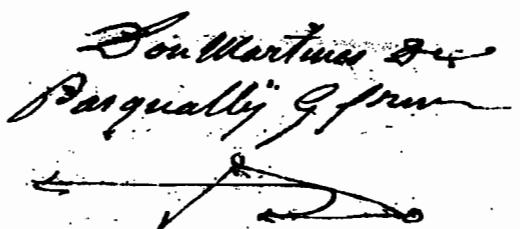
²⁸ Vous observerez de dîner ces jours-là à midi précis et finirez de manger à une heure fixe ; vous ne prendrez plus rien d'aliment que jusque que vous ayez fini votre opération. Vous pouvez boire de l'eau si vous en avez besoin, mais

^a Anselme Colas (*de Collas*, selon l'acte de mariage de MP), époux de Marie Mauvignié, qui lui donna, entre autres enfants, Marguerite-Angélique, épouse Delatour de Lacase (*La Case*, selon l'acte de mariage) Martines de Pasqually, au 27 août 1767.

^b Sc. les sept psaumes dits de la pénitence (Psaumes VI, XXXII / XXXI, XXXVIII / XXXVII, LI / L, CII / CI, CXXX / CXXIX, CXLIII / CXLII).

point de café ni liqueur quelconque. Voilà un précis juste de ce que vous devez faire, ainsi que je vous l'ai promis.

²⁹ Je vous souhaite joie, paix et santé dans votre travail. Que l'Éternel veille sur vous et vos ouvrages, qu'il les bénisse, les prospère et les tienne ainsi que vous, pour un temps immémorial, à sa sainte garde.



[Signé :]

Don Martines De Pasqually
grand souverain

³⁰ Priez et demandez les secours nécessaires pour votre sœur : vous ferez autant que moi à ce sujet si votre intention et votre prière est pure et sincère, ainsi que je viens de faire pour un de nos frères que les médecins d'ici avaient presque entièrement désespéré, vu la complication de sa maladie : il est délivré par la grâce de Dieu.

³¹ J'écris également à tous les R. pour être prêts les jours indiqués.

L.a.s.

[JBW : J D. M^s, de Bordeaux, du 11 septembre 1768. Reçu le 23 septembre, vendredi.

Répondu le 24 septembre, samedi.

Reçu le 23. Répondu le 24. Demande explication sur l'office du Saint-Esprit, sur la dernière bougie, sur le changement des mots de chaque jour, sur mon orient déplacé, sur la prolongation des circonférences jusqu'au solstice d'hiver, et quel événement temporel il y a à craindre.

Du 11 septembre 1768.

§§§§§§§§§§§§

ERRATA

Quelques menus détails, dans l'Avis au lecteur et les trois premières lettres, publiés dans la précédente livraison, réclament des corrections qui y seront apportées ultérieurement.